WOLFinfo

N°55 - Juillet 2018

DOSSIERS

WOLFI JAZZ BÉNÉVOLES - CIVISME / TRAV AUX ÉCHANGEUR
DIVERS EMS / NOUVEAU : LIGNE 41 / EX PO JOURNÉES DU PATRIMOINE

“Sans Eux, Rien !”

©WOLFI JAZZ 2018 - RÉMY A.

Sommaire

Pages	
2	Associations
7	Jeunesse
9	Vie du village
12	Divers
13	Bénévoles (DOSSIER)
14	Civisme
21	Incivilités
22	Dernière minute
23	Tribune libre
24	Agenda - Déchèteries Prochaine parution

WOLFinfo

N°55 - Juillet 2018

Directeur de la publication :
Éric Amiet
Responsable de la publication :
Michel Wartel
Comité de rédaction :
E. Ginter, L. Lutz, L. Meyer, M. Rossignol, S. Arnaz-Jacob, D. Weber.
Mise en page : Cré Home
Crédits photos : Wolfisheim (sauf mentions) - Cré Home
Impression : Valblor - Illkirch
Labellisé IMPRIM'VERT sur papier 100% recyclé.

Tirage : 2300 exemplaires
Distribution : Impact Media Pub
Contact : michel.wartel@estvideo.fr

Mairie de Wolfisheim
19 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim
Tél. 03 88 78 14 19 - Fax : 03 88 77 02 75
Site web : http://www.wolfisheim.fr/
Courriel : mairie@wolfisheim.fr

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Lundi, mardi : 14h à 17h30
Mercredi : 8h à 12h, 14h à 19h
Jeudi : 14h à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h, 14h à 17h30
Samedi : Fermé.

wolfisheim.fr

Bénévoles pour la COW # 6

Le dimanche 9 septembre prochain aura lieu la sixième édition de cette superbe course. Chaque année, grâce à vous, nous pouvons assurer l'organisation de cette belle manifestation, mais de plus en plus de coureurs et d'accompagnateurs nécessitent forcément de plus en plus de bénévoles…
C'est pourquoi, cette année encore, nous avons besoin de vous pour mettre en place toute cette logistique d'accompagnement et de sécurisation de l'épreuve et de ses participants.

Si l'aventure vous a plu et/ou si elle vous tente, n'hésitez pas à annoncer et proposer votre disponibilité (en gros 4 heures dans la matinée) :
- par courriel à : michel.wartel@estvideo.fr
- par téléphone au 06 70 08 19 05… pour plus de renseignements.

Merci de vous inscrire au plus tôt (si possible avant fin août).

ESW

Après un stage de foot pendant les vacances de Pâques où 45 enfants ont participé dans la joie et la bonne humeur, le 3 juin dernier a eu lieu le traditionnel marché aux puces organisé par la commune et l'ESW.

Il y avait comme chaque année plus de 300 exposants et beaucoup de visiteurs sous un soleil de plomb. **Merci aux bénévoles pour leur participation, ainsi qu'au personnel communal pour son aide.**

Côté sportif l'ESW a continué à travailler sur la structure et sur le projet élaboré il y a 4 ans. C'est ainsi qu'elle a vu son équipe U15 se maintenir en division A et son équipe senior 2 se hisser en division supérieure. De son coté l'équipe fanion s'est construite dans l'objectif de la saison à venir où les ambitions seront hautes.

Elle a joué à Wolfisheim le 17 juin dernier son premier tour de Coupe de France qui a lancé la nouvelle saison sous les commandes de notre nouveau coach

Jean-Luc Christmann connu et reconnu dans le monde du football amateur.

L'ESW continue de grandir petit à petit, et après le nouveau label qualité école de foot et la création de la première équipe féminine de l'histoire du club, nous créerons cette année une 3e équipe senior et surtout une équipe U18 composée par les jeunes formés au club. C'est ainsi que nous continuons dans la logique jeune qui est la nôtre pour la reconstruction du club.

D'ailleurs si vous ou vos enfants voulez nous rejoindre, la campagne de ré inscription est ouverte. On vous attend nombreux !

Coté infrastructure nous nous réjouissons de l'accompagnement de la mairie qui va nous laisser à disposition les vestiaires pendant les travaux de rénovation du CSC selon un agenda commun. Là aussi preuve en est que les relations avec la commune s'inscrivent dans un vrai partenariat.

Afin que tous les projets se réalisent et se concrétisent, nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider dans plusieurs actions.

Nous profitons de cette parution pour remercier tous les partenaires qui nous font confiance et nous accompagnent dans notre projet : le SUPER U de Wolfisheim, la boulangerie Pierre, les meubles Steinmetz, l'entreprise METEM, Allianz et l'agence BA Immo.

L'ESW 2.0 est en marche alors... Rejoignez-nous !

Allez les tout-petits, le Fit' Kid's est pour vous !

Parlez-en à vos parents, c'est à l'école maternelle de Wolfisheim !

Rythme, espace, coordination, assouplissement, maintien, découverte corporelle, tout cela est au programme pour vous. Et pas seulement puisqu'il y a des jeux collectifs de balle ou autre et aussi de l'expression libre et ludique.

Que doivent savoir vos parents ?

C'est dans la petite enfance, de trois à cinq ans que le répertoire moteur de base se construit, il est composé d'actions fondamentales qu'il importe de développer : les déplacements, l'équilibre et les manipulations, comme tirer, pousser, saisir, lancer.

Outre le développement harmonieux du corps, l'activité sportive ouvre l'esprit et développe le "faire avec", il sociabilise les enfants grâce aux jeux collectifs, aux jeux chantés et dansés.

Toutes les compétences des enfants sont sollicitées, ils peuvent s'essayer dans une activité athlétique comme sauter plus loin ou une activité gymnique comme retomber sur ses pieds en sautant d'un engin.

La spécialisation précoce dans une activité est évitée, on "goûte" à toutes sortes de pratiques !

Cette année scolaire 22 enfants qui fréquentaient les trois sections de l'école maternelle ont participé tous les mardis aux séances de Fit'kid's. Elles avaient lieu dans l'école de 16h à 17h et étaient encadrées par Évelyne Ginter Mehn, titulaire d'un brevet d'État, secondée par Marlène Caspar ou Évelyne Michel.

Cette activité bénéfique aux jeunes enfants reprendra mi-septembre.

Alors les enfants, dites à vos parents de bien se renseigner auprès de l'association "AQUA TONIC" au **06 14 59 89 48.**

LA FÊTE DU THENSO : UNE FRANCHE RÉUSSITE

Des Métamorphoses renversantes !

Le samedi 2 juin, la salle polyvalente était bondée : les spectateurs sont venus, très nombreux, pour fêter avec le Théâtre des Enfants du Soleil le premier anniversaire de ses ateliers.

Le soleil étant de la partie, les fours à tarte flambée ont tourné à plein régime : dans une ambiance très conviviale, parents, amis, spectateurs fidèles et simples curieux ont pu se rafraîchir et se restaurer avant que le coup d'envoi du spectacle ne fût donné .

Puis, ce fut comme un saisissement ; il s'est produit un phénomène inoubliable et profondément émouvant : le lent et silencieux cortège des comédiens, traversant la salle, des loges aux coulisses, à la queue leu leu, un adulte, un enfant, tous vêtus de noir, a provoqué comme une suspension, une sorte de recueillement, un état de grâce qui s'est prolongé pendant plus de 75 minutes, jusqu'à la fin du spectacle et le crépitement des applaudissements.

Dès les premiers accents de la musique, les tableaux se sont succédés tambour battant :
Les enfants, dans l'Histoire des marins tyrrhéniens, ont subjugué le public par leur sérieux, leur parfaite maîtrise des codes du théâtre et leur enthousiasme.

Les adultes ont pris le relais pour jouer une version tout en poésie, fantaisie et humour **du mythe d'Orphée.**

Un curieux personnage apparaît sur la scène : c'est l'Hymen (1) il semble perdu, demande son chemin au public, un numéro de Wolfi Info à la main : il cherche à retrouver Orphée pour célébrer son mariage !

Mauvais présage ! (2) Les noces d'Orphée avec la belle nymphe Eurydice virent au tragique : un serpent séduit, enlève et tue Euydice sous les yeux de son amant.

Inconsolable, Orphée décide de braver Cerbère, le gardien des portes de l'Enfer et d'aller chercher son épouse dans le Royaume des morts.

Conduit par Charon, le nautonier des Enfers, Orphée découvre avec effroi le sombre royaume souterrain où Pluton règne sur un peuple de mânes, fantômes errants et sans visages et où les damnés, sont condamnés pour l'éternité à d'horribles supplices.

Mais ému par la voix d'Orphée et les accents plaintifs de sa lyre, Pluton lui accorde la grâce de ramener son épouse sur terre, à condition de ne pas la regarder avant d'avoir franchi les portes de l'enfer. Hélas, Orphée ne peut se retenir, vaincu pas le désir ou le doute, il se retourne et perd son épouse pour la seconde fois.

Enfin, pour raconter la fin de l'Histoire, les enfants ont rejoint les adultes sur la scène . "Les doux accents de la voix et les sons mélodieux de la lyre" du poète ont su charmer les bêtes féroces et faire accourir les arbres : tous, rassemblés autour du poète, l'écoutent chanter l'histoire d'Icare, qui s'est brûlé les ailes pour avoir voulu s'approcher trop près du soleil, avant d'assister, impuissants, à sa mort, victime de la folie meurtrière **des Bacchantes**.

Tous enfin se lèvent, pour proférer, tranquillement et solennellement, face au public, leur foi dans la poésie, l'art et la pensée : des armes capables de faire taire, à l'instar de la voix d'Orphée, les forces de la haine et de la destruction. "Longtemps, longtemps, longtemps après que le poète a disparu, ses chansons courent encore dans les rues…"

Merci à tous, bénévoles, spectateurs, amis, parents, petits et grands comédiens d'avoir contribué, par votre bienveillance et votre générosité, à la réussite de cette belle fête du théâtre.
Sa mise en œuvre n'a pas été simple : nos remerciements vont également à la municipalité de Wolfisheim, à monsieur le maire, à ses adjoints, aux ouvriers municipaux et personnels administratifs pour leur aide et leur soutien. Nous espérons que le nouveau complexe sportif et culturel offrira un espace plus approprié au spectacle vivant et nous vous y donnons d'ores et déjà rendez-vous pour de nouveaux enchantements.

D'ici-là, vous retrouverez le Théâtre des Enfants du Soleil :

Aux portes ouvertes du Thenso : le 3e week-end de septembre – 22 et 23/09
Le Théâtre des Enfants du Soleil ouvre ses portes pour permettre aux curieux, aux hésitants, aux impatients, petits et grands, de visiter nos locaux : les loges, le théâtre et la salle des costumes et accessoires. De se transformer en personnage (photo souvenir) et de monter sur la scène pour une parade et quelques exercices ludiques avec les comédiens.

SUR NOTRE SITE : HTTPS://THEATREDESENFANTSDUSOLEIL.COM

de nombreuses photos et vidéos, mais aussi les formulaires d'inscription pour les ateliers informations, tarifs etc

DANS NOS ATELIERS :

reprise la première semaine d'octobre
d'octobre à juin :
une trentaine de séances hebdomadaires les mercredis pour les enfants : niveau 1 (7 à 9 ans) et niveau 2 (10 à 12 ans) / cours de 1h30

le lundi et/ou le jeudi pour les adultes : niveau 1 et niveau 2 / Cours de 2h30
Tarif unique : 15 € l'adhésion – 180 € la cotisation / année (payable en plusieurs fois). Inscription sur le site (formulaire d'inscription téléchargeable) à partir du 20 juin et aux portes ouvertes

DANS NOS STAGES :

deux stages sont prévus cette année :
- Stage "bouffons et grotesques" avec Marine Benech – comédienne et clown au rire médecin- enseignement Lecoq
- Stage "du masque neutre au masque de commedia dell'arte, en passant par le petit nez de clown" avec Christa Wolff, directrice et metteure en scène du Thenso.

ET … BIENTÔT…

au Théâtre pour le "grand" spectacle des Métamorphoses !

NEWS N° 14
La pêche des enfants

Une journée au bord de l'eau pour appréhender sainement la nature, l'environnement et le monde aquatique.
Les associations de pêche de Wolfisheim, Oberschaeffolsheim et Eckbolsheim ont organisé conjointement la journée de pêche pour les enfants le samedi 12 mai sous un soleil radieux. Pour l'occasion l'étang a été aleviné de 300 kg de truites. Initiés ou néophytes, les jeunes ont eu l'occasion de découvrir des techniques de pêche auprès des membres expérimentés.

La pêche peut être un sport, un loisir ou simplement un divertissement ponctuel, il n'en est pas moins nécessaire d'acquérir, dès le plus jeune âge, de bonnes notions sur les règles de pêche, de protection de la nature et du monde animal.
Les nombreux dons des sponsors ont permis de récompenser tous les participants ; ils sont repartis, en plus des truites, avec les bras chargés de cadeaux : 27 prix en trophées et matériels ont été distribués pour les prises de truites, 4 prix pour les autres poissons (tanche, brème, gardon) qui eux ont bénéficié d'une pêche no-kill, et été relâchés après la pesée pour éviter qu'ils ne s'abîment dans les bourriches ; puis, des lots de consolation ont séché les larmes de ceux qui sont revenus bredouille. Le bonheur des enfants est une belle récompense pour les organisateurs. Les félicitations sont venues d'Éric Amiet, Eddy Erb, André Lobstein, les maires des 3 communes mais aussi de Cécile Delattre, Conseillère départementale et Georges Schuler, maire de Reichstett. Cette manifestation réussie et conviviale permet de nouer un lien social entre les jeunes mais aussi entre les communes, et les trois associations ; c'est un travail considérable pour les bénévoles mais un investissement sur l'avenir. Anne Sander, députée européenne, souligne combien l'environnement est au cœur des débats européens et rappelle que le parlement européen a voté contre la pêche électrique industrielle qui bouleverse l'écosystème.
Contribuer à préserver l'environnement est un acte citoyen, c'est aussi une garantie de vie pour les générations futures.

LA BASSE-COUR DU FORT KLÉBER EST EN DEUIL
Doris Huber nous a quittés le 19 juin.

Depuis de nombreuses années elle assurait la permanence du lundi soir, l'accueil des scolaires ainsi que les diverses animations menées par l'association selon ses disponibilités. Son sens artistique, ses créations et ses talents de décoratrice ont été un plus pour la basse-cour lors des manifestations. Mais c'est surtout sa présence qui manquera le plus au sein des bénévoles. Nous adressons nos vives condoléances à sa famille et ses amis.

Relais Assistants Maternels

Les enfants et leurs assistantes maternelles peuvent partager au RAM, des temps de convivialité, de jeux, d'activités et de découvertes pour les enfants qui leurs sont confiés.
Au cours des dernières semaines chacun a pu choisir le cadeau pour la fête des mères et fête des pères. **Ils ont été faits avec le cœur… et les petites mains. Une carte, une peinture, un collier, un porte-clés… Un cadeau secret à partager avec "tatie" et qui a fait beaucoup d'heureux chez les parents.**
Le beau temps étant là, quel plaisir de profiter des espaces de jeux de la commune. Les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent aussi au square pour jouer : pelles, seaux, parcours de motricité, toboggan, balançoire… il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

Le Wolfi Jazz a accueilli, pour sa 8e édition, les enfants et les assistantes maternelles le jeudi matin. **Du swing et du rock pour faire taper la mesure et se déhancher** !

Merci à tous ceux qui ont participé à la vie du RAM au cours de cette année scolaire.
Bonnes Vacances !!!

Vacances d'été du RAM :
du vendredi 27 juillet 2018 au mercredi 29 août 2018.

Nathalie Receveur
Animatrice - Relais Assistants Maternels de Wolfisheim
Mail : ram@wolfisheim.fr
06 77 50 86 04

LA FIN D'ANNÉE DES STUPSI

Tour du monde et tour des fêtes

Quelle grande fierté pour **les enfants qui ont confectionné un petit présent pour maman et pour papa,** porte-clés, pochon de lavande, empreintes, peintures … Quel plaisir de découvrir les petites attentions préparées par leur petit à l'occasion de la fête des mères et fête des pères. Tout le monde craque, évidemment. (Photos 1 et 2)

de fin d'année placée sous le signe du "Voyage autour du monde". C'est à la maison de retraite de Wolfisheim qu'a eu lieu ce moment de partage familial et intergénérationnel. Grandement apprécié par les petits et les grands cela nous a permis de tous nous retrouver.

1

2

3

4

En juin, c'était aussi la visite de l'école maternelle Maxime Alexandre pour les plus grands. Maîtresses Françoise et Morgane nous ont accueillis pour des matinées riches en découvertes, placées sous le signe de la bonne humeur. Les enfants furent enchantés de partager le quotidien des écoliers et nul doute qu'ils sont déjà impatients de revenir pour faire leur 1re rentrée. Un grand merci à l'équipe enseignante pour son accueil. (Photos 3 et 4)

Les Stupsi se sont rendus au Wolfi Jazz ! Le spectacle "Badada" a permis à nos petits de se déhancher sur une musique rythmée. Chouette de sortir de la garderie pour assister à un super spectacle, tous ensemble. - Nous avons terminé l'année par la très attendue et traditionnelle fête

Un grand merci aux parents pour leurs délicieux gâteaux dégustés après le temps d'animation.

Bel été et bonnes vacances à tous !

La halte-garderie fermera du vendredi 27 juillet 2018 au vendredi 24 août 2018

HALTE-GARDERIE "LES STUPSI"
17 rue du Moulin
67202 WOLFISHEIM
03 88 76 97 05
stupsi@wolfisheim.fr

Les maternelles… c'est nous !

Une nouvelle année scolaire vient de s'écouler. **Elle a été riche en activités de diverses natures** : sportive, ludique, artistique, culturelle et culinaire… Nous avons réalisé des moments permettant aux enfants de vivre en toute convivialité et de se détendre et créé des instants d'éducation et d'apprentissage. Nous vous offrons quelques uns de ces instants à travers ces quelques images.

ÉCOLE GERMAIN MULLER

Des moments de joie et un peu de déception

LA COURSE SOLIDAIRE

L'incontournable moment festif dans la vie de l'école, la course solidaire a, cette année encore, permis aux élèves de montrer leur engouement et leur spontanéité pour adhérer à une action solidaire. Par une journée ensoleillée, les élèves se sont élancés dans les rues du village par vagues successives selon les classes, sous les hourras de leurs camarades. En amont un travail de sensibilisations a été effectué par Anne Rigaud, secrétaire, accompagnée de Thierry Zo'okomono, directeur artistique et porteur du projet. L'association Jalmik est "un espace de vie et d'expression artistique, un lieu d'échange

et de rencontre au-delà de tous les clivages". En langue Fang Béti d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Guinée) JALMIK se traduit par lieu de vie et d'expression artistique : "Jal" signifie le village et "Mik" l'art pluriel et la culture. L'association Jalmik récolte des livres mais aussi des fonds afin d'offrir des panneaux solaires à la bibliothèque, au centre de rencontre et à l'établissement scolaire adjacents. L'énergie solaire est respectueuse de l'environnement et préservera la forêt tropicale.

Marie-Laure Lamothe, adjointe en charge des scolaires, remet un chèque de 257€ à l'association et remercie les enseignants, le personnel communal et périscolaire, la gendarmerie et la Fédération Française de Sauvetage et de Secours. Courir pour aider les autres, une action solidaire et concrète d'éveil à la citoyenneté.

UN PROJET DE OUF !

Ils étaient partis en juin 2017 les voilà de retour ! Charlotte et Basile ont retrouvé les bancs de classe, la tête pleine de souvenirs pour les dernières semaines de l'année scolaire.
Avec leurs parents, Émeline et Olivier, ils sont venus le 25 mai, en mairie, présenter le film de leur périple long de 9 mois. Partis pour 277 jours de voyage, ils traversent 13 pays en parcourant 51 000 km. Après 16 jours de voyage ils arrivent en Mongolie où le froid les oblige à bivouaquer dans le 4x4 mais aussi à dormir dans une yourte. C'est l'occasion de rencontrer d'autres modes de vie, visiter les temples bouddhistes, côtoyer

les chameaux, vautours, rennes, yacks, aigles, gerboises, marmottes, rouler dans les dunes, jouer avec des enfants dont on ne partage pas la langue. Au Laos, les enfants s'épanouissent parmi les jeunes autochtones, jeux, tissage traditionnel. Ils traversent la Chine (12 000 km) sous bonne escorte à travers des paysages incroyables, des villages insolites, des rencontres improbables.

Ils alternent entre neige, déserts et plages, visitent des lieux mythiques : Cité Interdite, Grande Muraille, Armée de terre cuite, temples tibétains et bien sûr les pandas. En Malaisie, Émeline et Olivier ont apprécié la multi culturalité et surtout Penang et Cameron Highlands, les randonnées dans la jungle, les plantations de thé. Arrivés au Viet Nam, le but du voyage, plus de 4x4 mais le voyage se poursuit en bus, vélo, scooter, kayak de mer toujours accompagnés d'un guide. Ce sont les vacances, les bains de mer à Danong et dans la Baie d'Halong, la visite des temples et pagodes, la découverte des bateaux paniers pour la pêche, la vieille ville de Hoi An. Sur le chemin du retour ils traversent le Cambodge et découvrent les traditions Khmers, Charlotte s'initie à la musique et au tissage traditionnel. Dans le nord de la Thaïlande, une halte au village d'Akha et son école permet à Basile et Charlotte de distribuer les stylos donnés par Super U Wolfisheim. Émeline et les enfants confectionnent des colliers de perles et s'adonnent au maquillage alors qu'Olivier regarde avec étonnement les multiples possibilités qu'offre le bambou. Le Nouvel An est fêté à Lahu avec toute la communauté. Les enfants se mêlent aux jeunes du village et partagent leurs jeux. Au Kirghiztan, tempête de neige et chevauchées dans les espaces désertiques et descente vers le lac Issyk Kul, où le voyage s'achève pour Émeline et les enfants. Ils rentreront en avion pour retrouver l'école avant la fin de l'année tandis qu'Olivier nous rejoindra par la route.
C'est une expérience riche en toutes choses, que la famille a eu la gentillesse de partager avec les très nombreux participants de cette soirée. Les enfants ont retrouvé leurs camarades de classe riches d'une expérience inoubliable.

VOYAGE SCOLAIRE ANNULÉ

Les deux classes de CP/CE1 et CE2, avaient préparé leur séjour à la mer dès le début de l'année. Afin de financier une partie du voyage, les enfants ont confectionné, avec les enseignantes, des objets de décoration pour Noël et des gâteaux vendus lors du Marché de Noël du village et les parents d'élèves se sont mobilisés pour la vente de fromages. Ils se voyaient déjà tous partir en TGV puis, au bord de la mer pour des aventures extraordinaires ; les veillées le soir, partager la chambre avec les copains, les copines, et revenir la tête pleine de souvenirs de Larmor Baden en Bretagne. Hélas, la SNCF et les grèves ont changé ce beau destin, les enseignantes ont dû annuler, à contre cœur, un déplacement pour le moins hasardeux. On ne part pas à l'aventure avec des élèves sans savoir s'il y a un moyen de retour. Quelques larmes refoulées et beaucoup de regrets ont clôturé ce beau projet.

SAPEURS POMPIERS DE WOLFISHEIM

Le nouveau chef du corps

Le Sergent Chef André Mehn, sapeur pompier volontaire depuis le 1/4/1987, succède à l'Adjudant Chef Dirian Gérard, Lieutenant Honoraire, parti à la retraite en février 2018.

La passation de commandement a eu lieu à la Caserne Ouest de Strasbourg, le mardi 26 juin 2018 à 19h30.
Damien Harroué a passé les troupes en revue avant la remise des décorations aux compagnies de l'Eurométropole. Les honneurs au drapeau, ainsi que le son de la fanfare ont marqué ces moments forts, puis lecture fut faite des textes officiels marquant les changements.
Un moment très émouvant pour ce natif de la commune, également conseiller municipal.
Le 1er adjoint de la commune, Marlise Jung a accompagné le Vice Président du SDIS, André Hetzel et notre conseiller départemental Vincent Debes, lors de cette passation.
André Mehn était non seulement accompagné par sa famille mais également par une partie d'actifs de sa nouvelle section ainsi que de quelques vétérans de la commune.

PERFORMANCES - Alyssa

Le 6 juin dernier, Alyssa Dard est devenue vice-championne du Monde de BMX.
À seulement 9 ans, la strasbourgeoise s'est envolée pour Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan afin de participer à ses premiers mondiaux.
Malgré les 36°C sur place, elle a réussi à s'extirper de ses 3 manches qualificatives, à remporter sa ½ finale pour finalement monter sur la 2e marche du podium lors de la grande finale de ce Challenge mondial.
La pilote bas-rhinoise, également passionnée d'équitation qu'elle pratique au club Plaisirs Equestres de Wolfisheim, se souviendra longtemps de cette expérience au plus haut niveau.

CÉRÉMONIE - 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée devant une assistance nombreuse. Éric Amiet, Maire remercie de leur présence Cécile Delattre, Conseillère départementale, Mme la présidente de l'ASOR Schiltigheim, Stéphanie Umbricht, directrice de l'école Germain Muller et les élèves, les adjoints Maurice Saum et Michel Wartel, les Conseillers municipaux, les pompiers, les présidents d'association. Après lecture du message de la secrétaire d'état Geneviève Darrieussecq et le dépôt traditionnel des gerbes par la commune, l'ASOR et les élèves de l'école élémentaire, Éric Amiet invite l'assistance au verre de l'amitié en salle du Conseil à la mairie. Parmi les wolfisheimois présents Ginette Metzger, pourtant très jeune à l'époque, se souvient "les cloches ont tinté toutes en même temps, il faisait aussi beau qu'aujourd'hui, je ne savais pas ce que cela signifiait mais ma mère m'a dit : C'est la fin de la guerre".

WOLFISHEIM À *très haut débit*

Le 100% fibre Orange, une expérience client incomparable

Orange poursuit le déploiement du réseau fibre optique dans la commune de Wolfisheim.
À date 76% des foyers sont éligibles, la couverture intégrale des logements et locaux professionnels sera achevée cette année.
En Alsace l'opérateur s'est engagé à couvrir 51% des foyers, soit 73 communes en zone urbaine moyennement dense.
Ce nouveau réseau 100% fibre - ouvert à tous les fournisseurs d'accès Internet - permet d'amener le Très Haut Débit directement du central télécom de Lingolsheim jusqu'au cœur de nos foyers, locaux professionnels et bâtiments publics.
Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les services municipaux, l'installation de 7 armoires optiques, le tirage de la fibre dans les gaines techniques pour desservir près de 2000 logements et locaux professionnels.
Plus fine qu'un cheveu, la fibre optique a l'avantage d'être déployée dans les infrastructures de génie civil existantes : peu de travaux en perspective.
Avec la technologie FTTH (Fiber To The Home) les informations circulent à la vitesse de la lumière, 10 fois plus vite que sur le réseau actuel.

Tous les habitants et acteurs économiques bénéficient d'un débit-crête de 100Mbits/s minimum. Toute la famille profite en même temps de tous ses écrans : quand les uns regardent la TV en haute définition les autres en profitent pour surfer et télécharger

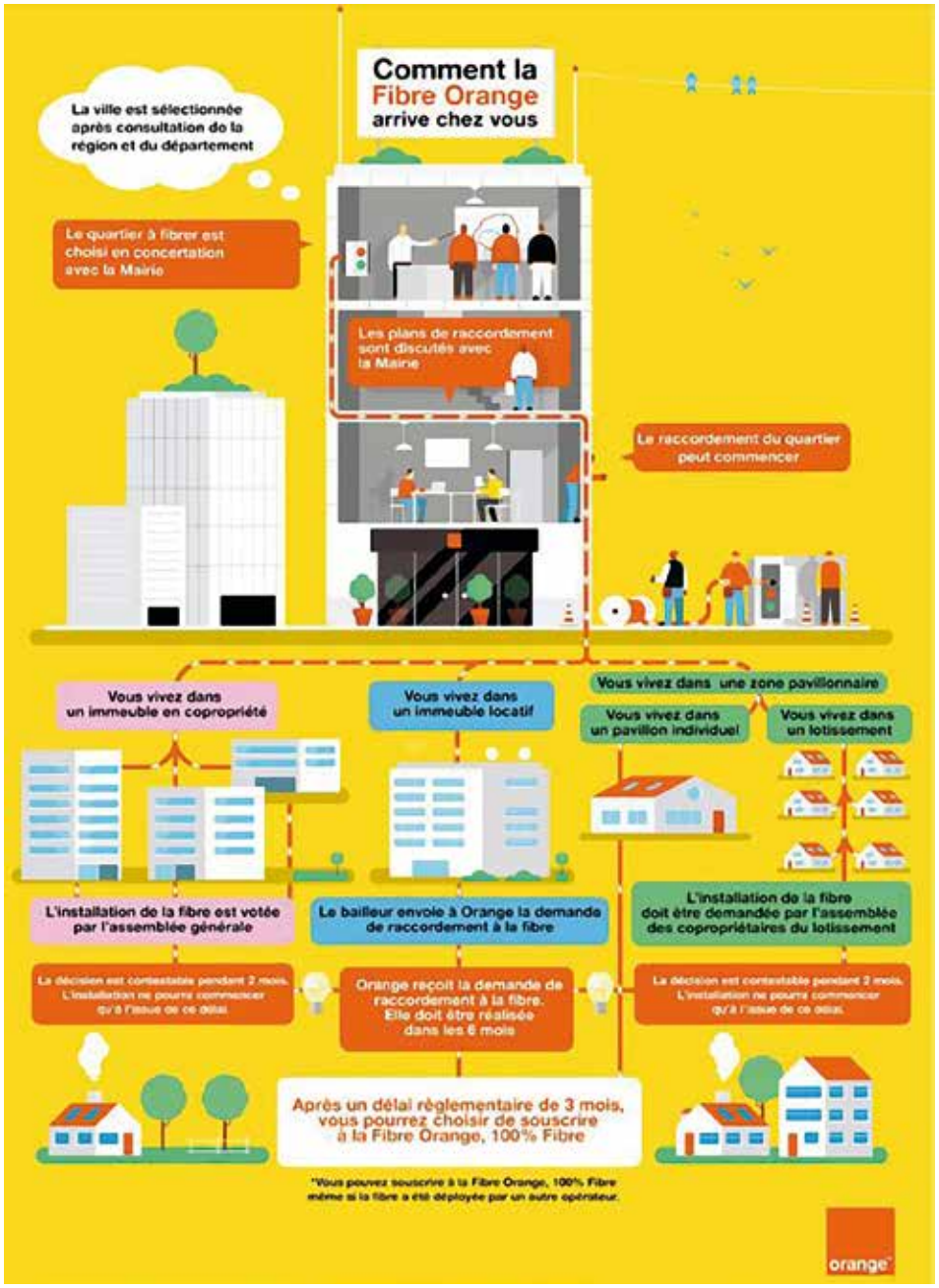

leurs musiques et leurs films sur internet.

Avec la fibre il est donc possible d'utiliser plusieurs écrans – télévisions en haute définition, ordinateurs, smartphones, tablettes, consoles de jeux – en simultané au sein d'un même foyer sans aucun ralentissement.
Vous noterez l'évolution constatée du nombre d'écrans présents par foyer français: 4 écrans en 2009 ; 6,5 écrans en 2014 ; 13 écrans prévus en 2022.

De même, pour les entreprises et les professionnels, la Fibre c'est l'opportunité de mettre en place de nouveaux modes de communication et de collaboration comme la vidéo, le partage de documents en temps réel ou le travail à distance et ainsi de saisir les opportunités offertes par cette transition numérique.

Pour bénéficier de la fibre en habitat collectif, le raccordement des appartements doit être voté en Assemblée Générale des copropriétaires.
Chacun pourra ensuite sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final jusqu'à son salon.
Dans le cadre de ce déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne une carte de couverture des zones concernées sur le site Web **http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre**

Pour être informé de l'avancée du déploiement de la fibre dans votre quartier, inscrivez-vous via le lien :
http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx

POUR ADULTES
Atelier Informatique

L'atelier multimédia avait prévu de recommencer un cycle de vulgarisation en septembre 2018.
Pour l'instant trois personnes seulement se sont inscrites. Dans ces conditions nous prévoyons de reporter cette initiation en 2019, mais vous pouvez encore vous inscrire rapidement en mairie.
Pour rappel la série de 10 séances a lieu les mercredis soirs, de 19 h à 20 h 30, à la bibliothèque municipale.
Inscrivez-vous si vous êtes désireux d'apprendre l'utilisation de l'ordinateur et ses nombreuses applications et de vous familiariser avec Internet.

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE
Sacrements 2018/2019

En vue de la prochaine rentrée pastorale 2018/2019, nous vous proposons d'inscrire dès à présent votre enfant au sacrement qui le concerne :
- Premier pardon : enfants nés en 2010 ou avant ;
- Première communion : enfants nés en 2009 et qui ont déjà célébré le premier pardon ;
- Profession de foi : jeunes nés en 2005 ou avant ;
- Confirmation : jeunes nés en 2004 ou avant (ayant déjà célébré leur Profession de Foi)

Téléphonez le vendredi de 11 h à 12 h
ou laissez message sur répondeur du presbytère au 03 88 78 06 61
ou paroisses@cathobord2bruche.fr
ou courrier au Presbytère – 2 rue du Presbytère – 67810 Holtzheim
(SVP indiquer : nom, prénom, adresse, sacrement préparé
et n° tél. et adresse e-mail - Un dossier d'inscription sera transmis).

Merci de bien vouloir en parler autour de vous.

SANDRA P.
Esthétique et bien-être à domicile.

Dans nos vies à 100 à l'heure, je vous offre un moment de détente et de mise en beauté à votre domicile.
Esthéticienne diplômée d'état, je suis passionnée par ce métier et j'ai hâte de vous faire découvrir les trésors de beauté de notre région.
Je travaille avec les laboratoires Phytodia, dont les produits sont élaborés et fabriqués en Alsace avec principalement des plantes locales.
Soucieuse du bien être de mes clientes, les soins du visage et du corps sont effectués à base de produits bio, innovants et efficaces sur tous les types de peaux, y compris les plus fragiles.

Je vous propose :
Soins du visage et du corps, épilations et teintures.
Beauté des mains et des pieds ainsi que des massages relaxants.

Disponible sur rendez-vous au : 06 68 09 38 29
Je serais heureuse de venir chez vous,
je peux également vous accueillir à mon domicile
au 2a rue de la Westermatt à Wolfisheim.

Retrouvez-moi sur facebook : Sandra P

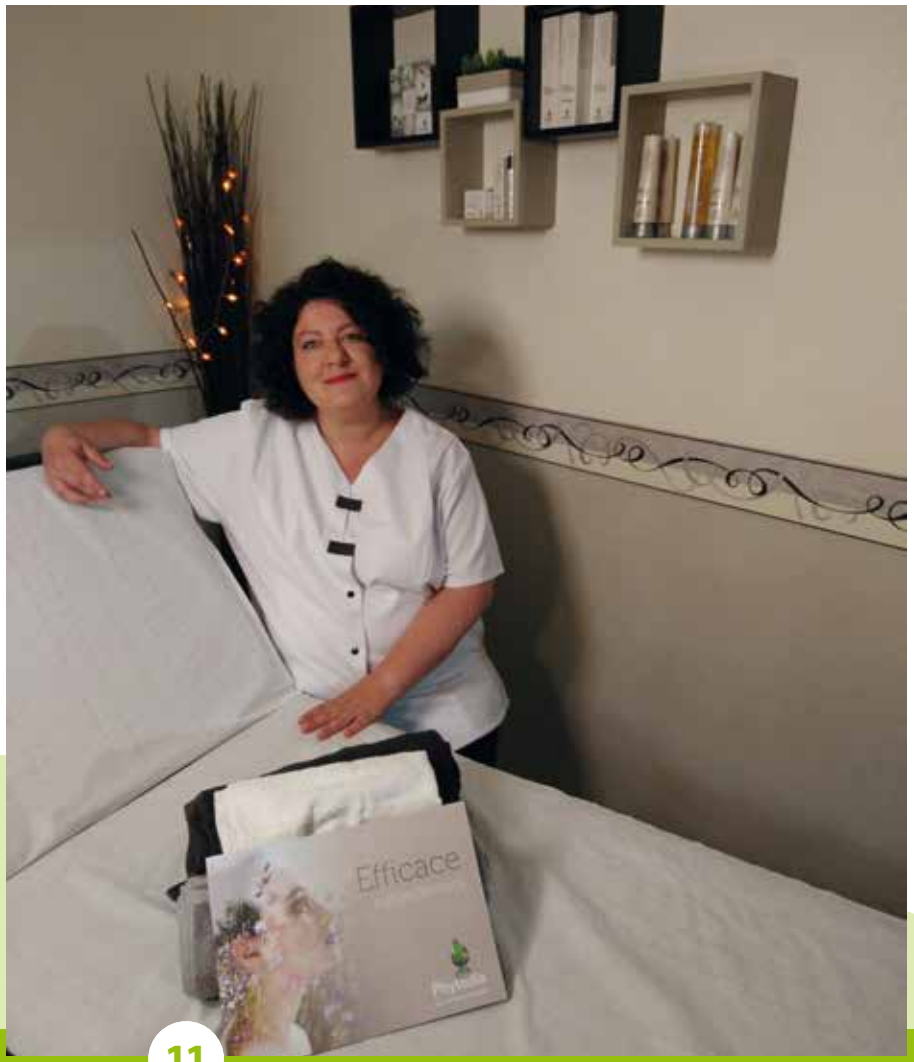

École de musique

Le mardi 26 juin 2018 à 19h s'est déroulé sous le grand chapiteau du Wolfi Jazz, le spectacle de fin d'année de l'école de musique intercommunale Wolfisheim Holtzheim.
Devant un public venu nombreux, les différents ensembles de l'école de musique se sont succédés sur cette immense scène. **Un super moment pour les élèves mais aussi un véritable stress.** Ce fut une superbe première expérience qu'il faudra sans aucun doute renouveler dans les années à venir. Cette belle soirée musicale s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié offert par les deux communes.

Quelques informations pour la rentrée 2018 2019. L'ensemble des documents sont disponibles dans les deux mairies ainsi que sur les sites internet des communes. Début des cours à compter du lundi 1er octobre 2018. Pour tous renseignements n'hésitez pas à faire un mail à edmiwh@wolfisheim.fr.

SUJET DE SOCIÉTÉ

La naissance "du retour à l'inox"

À l'occasion du renouvellement du marché de la restauration scolaire de Strasbourg, qui a eu lieu en août 2017, la municipalité a été interpellée par le collectif "Projet cantine Strasbourg".
Un regroupement de parents d'élèves a tiré la sonnette d'alarme sur la méconnaissance de l'utilisation des fameuses barquettes en plastique sur le long terme et les perturbateurs endocriniens qu'elles peuvent libérer.
550 signatures ont alors demandé à la mairie de Strasbourg d'appliquer le principe de précaution, en retirant le plastique mais aussi en écartant les matières biodégradables (cartons).
Dans leur démarche de réduction des déchets, guidée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le choix de l'inox s'est imposé, évitant ainsi de retraiter des milliers de barquettes jetées.

C'est dans ce contexte local, que 2 mamans de Wolfisheim, en mars 2017, sont venues rencontrer Mme Lamothe, adjointe au maire chargée des Affaires Scolaires, et M. Bourgeois, Directeur du Pôle Éducation Jeunesse, afin de leur exprimer leurs inquiétudes.

La démarche

Nous avons alors sollicité le prestataire, "Dupont Restauration", afin qu'il nous communique leurs informations sur l'utilisation des barquettes.
Nous avons ainsi pu expliquer aux parents que les contenants actuellement employés dans la restauration répondent aux normes européennes et ne comportent aucun composant chimique interdit grâce aux certificats de conformité ainsi que la liste des constituants chimiques.

Malgré l'aspect sanitaire et réglementaire irréprochable des barquettes actuelles, la municipalité n'a pas exclu la solution d'un passage à l'inox et a poursuivi son étude.
Cela a de nouveau été expliqué lors d'un second temps d'échanges qui a eu lieu le 26 mars 2018 en mairie avec les parents d'élèves
Toutefois, ce temps d'étude touche à son terme et amène à la conclusion qu'un passage à l'inox ne serait pas sans conséquences financières pour la commune.

En effet, si le site de l'école élémentaire est d'ores et déjà adapté à l'utilisation de ces barquettes, ce n'est pas le cas de l'école maternelle. L'étroitesse des locaux nécessite des aménagements et le dimensionnement des différents équipements plusieurs nouveaux achats.
C'est pourquoi la modification ne pourra pas intervenir à la rentrée 2018 mais, au mieux, interviendrait pour celle de septembre 2019 afin que l'ensemble des dépenses afférentes à ce projet puissent être programmées.

WOLFIJAZZ #8

Paroles de bénévoles

Qu'est-ce qui rassemble des familles entières, des couples, des jeunes, des moins jeunes, étudiants, actifs ou retraités dans un élan de partage, de bonne humeur et d'efficacité ? Wolfi Jazz bien sûr !

Au fil des éditions, les liens se renforcent entre bénévoles mais aussi avec le staff et les techniciens de la Spédidam. Aussi c'est dans un esprit de confiance et de bonne humeur que les tâches sont effectuées pour le bien-être de tous, un accueil efficace et bienveillant du public mais aussi des artistes.

Certains d'entre eux vous livrent leurs sentiments et réflexions.

Patrick :

"Le festival s'améliore d'année en année, la sono c'est de mieux en mieux ; avec Josée nous sommes prêts à tout pour la réussite du festival. La bonne volonté est majoritaire."

Régine, Jean-Luc et Fanny en famille :

"Il y a une super ambiance, c'est de mieux en mieux. C'est une excellente manière de s'intégrer dans le village. C'est 5 jours à fond mais bien encadrés, les postes clés sont occupés par des personnes du métier, tout est bien expliqué aux bénévoles. Pour nous c'est 5 jours ou rien !"

Jean-François :

"Nous nous sommes installés à Wolfisheim l'année de la première édition du festival. C'est un évènement exceptionnel pour une commune de cette taille. C'est impressionnant de faire venir des grands noms du jazz. Sociologiquement c'est une expérience de faire collaborer autant de personnes de façon spontanée et non hiérarchiquement organisé. Je suis admiratif !"

PHOTOS DE CETTE PAGE : ©WOLFI JAZZ 2018 - RÉMY A.

DOSSIER

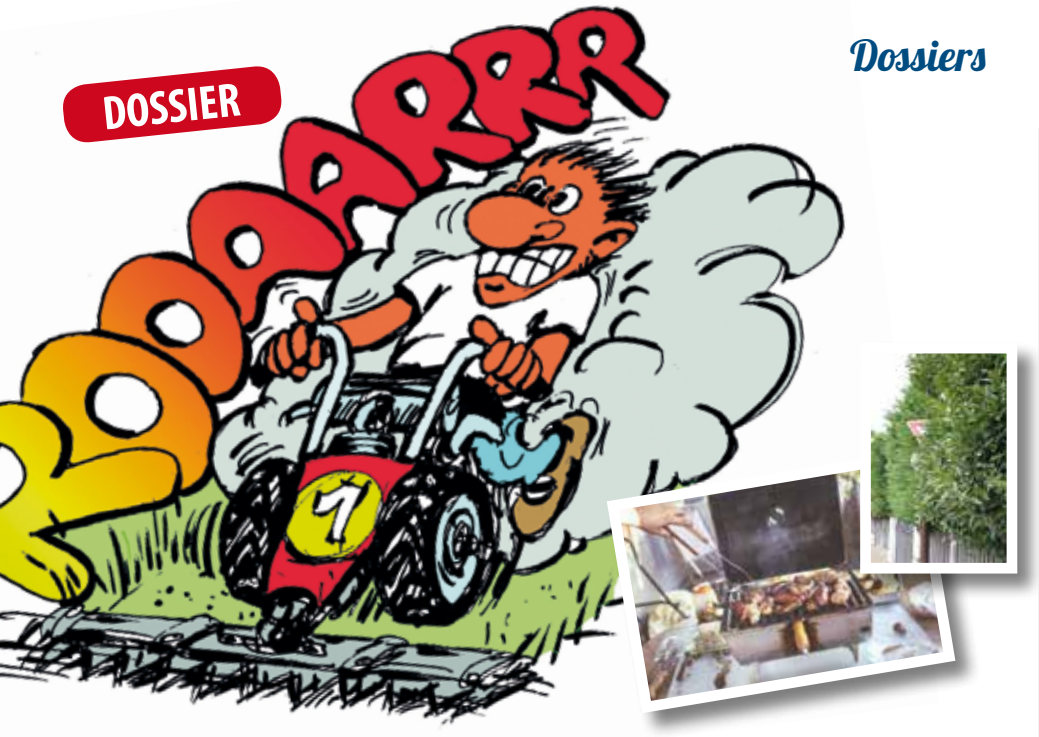

CIVISME

Bruit et nuisances sonores

Le bruit est un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme désagréable ou gênante. L'excès de bruit a des effets sur les organes de l'audition (dimension physiologique), mais peut aussi perturber l'organisme en général, et notamment le sommeil, le comportement (dimension psychologique).
Les nuisances sonores subies peuvent résulter de trois sources principales : les transports, le voisinage, les activités.

BRUIT DES TRANSPORTS

Selon une étude Sofres, en 2010, le bruit des transports (trains, avions, circulation…) est la principale source de nuisance loin devant les bruits de comportements qui gêneraient 21 % de la population.
Pour tenter de réduire cette nuisance, avec la loi "Bruit" du 31 décembre 1992, l'État met en place une politique à la fois préventive et curative dans le domaine des transports terrestres et aériens. Le Grenelle de l'environnement a encore dynamisé la politique basée à la fois sur la prévention, le traitement des bruits à la source et la résorption des situations les plus critiques (les points noirs du bruit) et l'a dotée de moyens sensiblement accrus pour les réseaux routier et ferroviaire nationaux.

BRUITS DE VOISINAGE

Dans les textes réglementaires, la notion de bruit de voisinage dépasse la signification courante se limitant aux bruits produits par les "voisins", et englobe les bruits de comportement, les bruits provenant des activités professionnelles non classées pour la protection de l'environnement, les activités de loisirs dont le fonctionnement normal est peu bruyant et les bruits provenant des chantiers.
Le bruit de voisinage est une problématique de nuisance qui bénéficie d'une réglementation très complète. Mais dans bien des cas, dialogue et médiation suffisent à éviter le recours au contentieux et à rétablir de saines relations de voisinage.
La "loi Bruit de 1992" a été renforcée par un décret en 2006 qui introduit cette notion dans le code de la santé publique et réglemente les bruits de comportements et les bruits provenant des activités (professionnelles ou sportives, culturelles ou de loisirs organisées de façon habituelle), ainsi que les bruits provenant des chantiers.

BRUITS D'ACTIVITÉ

Toute activité bruyante exercée à proximité de logements peut être génératrice de nuisances. Pour une meilleure gestion de ces nuisances, une réglementation nationale est mise en place, de façon propre à chaque type d'activités.

Mais revenons aux bruits produits par les "voisins", qui nous intéressent au premier plan.

À Wolfisheim, deux arrêtés municipaux, interdisant le tapage nocturne et tous les bruits de nature à nuire à la tranquillité publique, détaillent cette décision administrative prise par le maire.

Le premier en date du 12 août 1957 stipule que : "Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures en vue d'assurer le repos nocturne des habitants, celle-ci arrête que" :

- ***Article 1er :*** *Pendant la nuit, de 22 h à 7 h, tous cris, hurlements, sifflements, sons d'appareils récepteurs, bruits de moteurs en marche tournant inutilement à vide et tous bruits de nature à troubler le repos des habitants sont interdits sur la voie publique ou dans les habitations s'ils peuvent être entendus du dehors et s'ils sont de nature à troubler le repos des habitants.*

- ***Article 2 :*** *Les propriétaires d'animaux, spécialement de chiens, doivent les tenir enfermés dans un lieu hermétiquement clos pour empêcher que par leur cris tels que aboiements, hurlements, ils ne troublent le repos des habitants.*

- ***Article 3 :*** *Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.*

Le deuxième en date du 29 juillet 1987 stipule que : *"Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'usage des matériels bruyants utilisés pour le jardinage et l'entretien des espaces verts pour la protection de la tranquillité du voisinage, l'autorité municipale arrête que" :*

- ***Article 1er*** *: L'usage des tondeuses à gazon ou autres matériels de jardinage et d'entretien des espaces verts, dans les zones habitées ou dans un rayon de 100 mètres de ces mêmes zones, est interdit le dimanche.*

Ces arrêtés municipaux sont toujours en vigueur et sont exécutoires de plein droit. En effet les arrêtés municipaux sont applicables tant qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un retrait ou d'une abrogation par le maire.

Entretien des trottoirs et caniveaux de la commune

Il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoiement du trottoir situé devant leur habitation. En vertu de ses pouvoirs de police, le maire apprécie, au cas par cas, en fonction des moyens dont dispose la commune, s'il est opportun de faire supporter le nettoiement des trottoirs par les riverains. Un régime identique est applicable en Alsace-Moselle, où le maire est chargé de "faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics" et de "prendre les arrêtés locaux de police".
Or il existe un arrêté du maire du 12/08/1957, intitulé "Balayage et salubrité des voies publiques". Cet arrêté stipule que :

- *il est interdit de laisser sans nécessité dans les rues, places et voies publiques de la Commune, aucun dépôt de bois, pierres, fumiers, décombres…*

- *il est interdit de déverser toutes matières putrescibles dans les rigoles et dans les caniveaux. Tout contrevenant trouvé en infraction sera tenu de nettoyer les rigoles ou caniveaux par lui souillés, sur toute la longueur, partout où des matériaux nocifs proviennent de son fait.*

- *tout propriétaire ou locataire principal (si aucune partie de l'immeuble n'est habitée par le propriétaire) est tenu de balayer, au moins une fois par semaine et de préférence le samedi, la partie de la voie publique située devant sa maison jusqu'à la distance de deux mètres, et de la tenir en état constant de propreté.*

- *tout propriétaire ou locataire principal est tenu de dégager le trottoir des mauvaises herbes qui pourraient s'y fixer éventuellement devant son immeuble.*

- *les propriétaires ou locataires principaux sont tenus de dégager le trottoir ou la partie de la chaussée devant leur immeuble sur une largeur de deux mètres en cas de chute de neige et de répandre du sable au même endroit en cas de verglas.*

Adoptons les bons gestes pour lutter contre les nuisances...

À l'approche de la période estivale, il paraît nécessaire voire important de rappeler certaines règles afin d'adopter les bons gestes pour lutter contre tous types de nuisances et favoriser les rapports de bon voisinage !

BRUIT

- Sont interdits, **de jour comme de nuit, tous bruits causés sans nécessité** ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de troubler la tranquillité du voisinage (rassemblement et parcs après 21h, consommation d'alcool sur la voie publique...). Les troubles sont passibles d'une contravention ;

- Les travaux bruyants sur le domaine public ainsi que les chantiers proches des habitations devront être **interrompus entre 20h et 7h**, ainsi que les dimanches et les jours fériés, toute la journée ;

- Les travaux de **bricolage ou de jardinage (hors tonte) réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que de 8h à 12h et de 14h à 20h, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h ;**

- L'utilisation des **tondeuses à gazon ainsi que les dépôts de verre** dans les containers sont uniquement autorisés les jours ouvrables de **8h à 12h et de 14h à 20h.**

VÉGÉTATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour des raisons de sécurité, il convient à chaque propriétaire d'**élaguer régulièrement la végétation provenant de sa propriété qui empiète aussi bien chez son voisin que sur le domaine public, qui atteignent les lignes téléphoniques ou masquent les panneaux de signalisation**.
En effet, le code de la voirie routière précise, que toute personne ayant laissé pousser des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier, est **susceptible d'être verbalisée par une contravention** de 5e classe (amende pouvant aller jusqu'à 1500€).
Alors à vos sécateurs !

FUMÉES

Tout brûlage est rigoureusement interdit au sein de l'Eurométropole. Des déchèteries sont mises à disposition des habitants. Les horaires d'ouverture sont indiqués en dernière page de ce bulletin.
Les barbecues sont tolérés dans la mesure où ils n'occasionnent aucune gêne pour les habitations ou les balcons voisins.

DÉCHETS CANINS

Pensez à vous munir de sacs à déchets canins afin de **ramasser les déjections de vos amis fidèles** quand vous les emmener en promenade. Ce réflexe de civisme permettra de garder une ville propre et à ses habitants (nous) de pouvoir marcher la tête haute et de garder nos chaussures propres...

JARDIN
Bien respecter ses voisins

Quel bonheur de pouvoir profiter qu'un coin de verdure chez soi ! Mais pour vivre en harmonie avec les voisins lorsque l'on a un jardin, quelques règles s'imposent !

- **Je ne clôture pas n'importe comment :** votre clôture doit être placée sur votre terrain et ne pas empiéter sur celui du voisin.
- **Je ne coupe pas les branches des arbres du voisin :** même si elles empiètent sur mon terrain. Elles doivent être élaguées au niveau de la limite séparant les deux propriétés (article 673 du Code civil), mais seul le propriétaire des arbres peut le faire. À moins qu'il ne vous en donne l'autorisation ;
- **Je demande pour cueillir les fruits qui dépassent dans mon jardin :** légalement, vous n'avez le droit de les déguster que lorsqu'ils tombent dans votre jardin, mais le plus simple reste de demander gentiment !
- **Je ne peux pas tondre ma pelouse quand bon me semble :** en général, un arrêté municipal fixe les heures et jours où l'on est autorisé à le faire. De manière générale, il convient surtout de faire preuve de bon sens et de ne pas tondre tôt le matin, tard le soir, ni en plein midi quand les voisins profitent d'un déjeuner dehors…
- **Je respecte les distances pour planter de grands arbres** : vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie ou, à défaut, respecter l'article 671 du Code civil, qui prévoit que les plantations de moins de 2 mètres de haut doivent se situer à 50 centimètres de la clôture et à 2 mètres si elles font moins de 2 mètres.

VOUS AVEZ PERDU UN OBJET
Ayez le bon réflexe !

Le bureau des objets trouvés de la Ville de Strasbourg récupère chaque année environ 2600 articles qui attendent de retrouver leurs propriétaires.
Mais la commune de Wolfisheim a aussi de nombreux objets trouvés :
clés, lunettes, sacs à main, parapluies...

Le bureau des objets trouvés de la commune se situe en mairie.
Pour nous contacter, merci de composer le 03 88 78 14 19 aux heures d'ouverture.
Après vérification, si vous souhaitez récupérer un objet présent en mairie et si vous vous déplacez personnellement :
• Munissez-vous d'une pièce d'identité avec photo.
• S'il s'agit d'un téléphone portable, munissez-vous du numéro IMEI.

Vous avez trouvé un objet.
Vous pouvez le déposer à l'accueil de la mairie où sera rempli un registre pour le dépôt. Dans tous les cas, on vous proposera de laisser vos coordonnées si vous le souhaitez (aucune obligation). En effet, en cas de non-réclamation par son propriétaire, il y a possibilité pour la personne qui a déposé un objet trouvé de le récupérer après expiration du délai de conservation. Sachez toutefois que vous ne deviendrez réellement propriétaire de l'objet qu'après un délai de 3 ans.

Pour la restitution à l'inventeur (personne qui a trouvé l'objet)
il faudra présenter : une pièce d'identité.

UNE NOUVELLE OFFRE EN TRANSPORT EN COMMUN À LA RENTRÉE
La ligne 41

À la rentrée scolaire 2018, le réseau de transport en commun évolue sur la commune avec la **création d'une nouvelle ligne CTS n°41 qui assurera la liaison entre Achenheim et le centre-ville de Strasbourg via le nouveau pôle d'échanges tram/bus du secteur des Poteries.**

La création de cette ligne s'accompagne de la coupure de la ligne 70 après le secteur des Poteries vers l'Ouest. Ainsi à compter de lundi 27 août 2018, les arrêts situés entre Eckbolsheim et Oberschaeffolsheim ne seront plus desservis par la ligne 70. La ligne 70 continuera en revanche de desservir les arrêts de son itinéraire de "Robertsau Renaissance" jusqu'au pôle d'échanges

Plus d'informations :
www.cts-strasbourg.eu
en agence CTS
ou au 03 88 77 70 70

Relais CTS à WOLFISHEIM :
BOULANGERIE PÂTISSERIE OBERT

"Poteries" et à la zone d'activités d'Eckbolsheim.
La nouvelle ligne 41 desservira les communes de Strasbourg, Eckbolsheim, Wolfisheim, Oberschaeffolsheim et Achenheim.
La ligne circulera du lundi au samedi entre 5h30 et 21h, en articulation avec les horaires de la ligne interurbaine 240.

En semaine, des services directs vers et depuis le centre-ville de Strasbourg (Les Halles-Sébastopol) par autoroute seront assurés via Poteries en heures de pointe du matin et du soir. Le lycée Marcel Rudloff sera ainsi directement desservi à ces horaires et sera atteignable depuis Poteries en heure creuse.

Le samedi, et en heures creuses la semaine (Entre 9h et 16h30 et après 19h), les services seront en terminus à Poteries, et les usagers pourront faire la correspondance avec la ligne 4 au niveau du pôle d'échanges mais aussi avec la ligne de tram D et la 70 selon leur destination.
La fréquence de passage de la 41 sera de 30 mn toute la journée,
du lundi au samedi.
Les fiches horaires de la nouvelle ligne 41 et de la 70 seront disponibles sur le site internet de la CTS, en agence et en mairie à partir de début août.

LA CTS SERA PRÉSENTE EN MAIRIE LE VENDREDI 24 AOÛT, DE 14H À 17H30, POUR RÉPONSRE À TOUTES VOS QUESTIONS.

20 000 SUR LE MOIS DE JUILLET !

Stop aux abandons !

Nous avons besoin de vous:
https://www.spa-strasbourg.org/?page_id=125

ADOPTONS AU LIEU D'ACHETER !
03 88 34 67 67

UNE HABITANTE DE WOLFISHEIM APPELLE À UN GRAND RECYCLAGE

Ne jetez plus !

- vos fournitures de bureau usagées (**stylo, feutre, marqueur, tube de colle en plastique, blanco, dérouleur de scotch vide…**).
- vos **cartouches d'encre** vides (sauf marque Epson).
- vos **emballages plastiques** de pain de mie et de viennoiseries de toutes les marques (sauf ceux sans gluten)
- vos **capsules en aluminium** et leur opercule (capsule Lipton de thé et infusion compatible avec les machines Nespresso et Nescafé Dolce Gusto)

Bénévole dans l'association des "Chats Libres de Nîmes" qui recycle, notre Wolfisheimoise récupère l'argent pour contribuer au financement des soins et à la stérilisation des chats.
Pour aider cette association :

http://www.chatslibres.com/lassociation/nous-recyclons/

Elle souhaite créer un point de collecte, à Wolfisheim.

Pour la contacter :
Christine au 06 58 92 47 10

Les Chats Libres
NIMES AGGLO
association loi 1901

La poste

Dans le cadre de mesures estivales et conformément aux engagements du contrat de présence postale territoriale 2017-2019, le responsable d'exploitation de la Poste nous a informé de la fermeture du bureau de Wolfisheim du 13 août au 1er septembre en raison des prévisions d'activité. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 3 septembre.

Durant cette période, l'offre de La Poste sera disponible :

- Bureau d'Eckbolsheim, 1 rue Traversière
  8h30, 12h ; 14h, 17h. Samedi : 9h, 12h.
  Les clients abonnés au service des Boîtes Postales y retrouveront leur service habituel.
- Bureau de Kœnigshoffen, 104 route des Romains
  8h30, 12h30 ; 13h30, 18h. Samedi : 9h, 13h.

LA POSTE

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne aux adresses suivantes : **laposte.fr ou labanquepostale.fr**

RECYCLIVRE.com
Partageons le Savoir

RECYCLAGE DES LIVRES

www.recylivre.com

L'idée est donc de faire connaître aux habitants l'existence de ce service de collecte gratuit, écologique et solidaire. Il suffit de s'inscrire sur www.recyclivre.com ou de nous appeler au 03 67 10 45 42 pour prendre rendez-vous.
À Wolfisheim, la collecte à domicile est possible à partir de 50 livres.
En-dessous de ce seuil, d'autres solutions sont possibles :

- déposer ses livres chez un partenaire : https://point-livres.com/
- déposer ses livres dans une Boîte à Lire : https://boite-a-lire.com/

Erratum - Association

Dans le **Wolfi Info n°54** une erreur de N° de téléphone s'est glissée dans l'article sur le **Qi Gong** (page 17). Merci donc de rectifier le numéro de contact de Mme Anne Zaluski qui est le **03 88 78 75 55**

DÉCHÈTERIE DE STRASBOURG – KŒNIGSHOFFEN

Fermeture pour travaux

À partir du 13 août, la déchèterie de STRASBOURG – KŒNIGSHOFFEN sera fermée pour travaux jusqu'à mi-novembre (sous réserve de conditions météorologiques favorables).
En effet, l'Eurométropole de Strasbourg réalise des travaux d'extension de ce site visant à mieux organiser le tri et la valorisation des matériaux tout en fluidifiant et sécurisant la circulation des véhicules sur le site.

ZEN EN VACANCES ?

Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.
Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.
Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des **patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.**
Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en **faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) sur place, dans la brigade de gendarmerie.**
Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de vous rendre sur place pour finaliser la demande.
Vous pouvez le télécharger à cette adresse : **https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficiez-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances**
ou le retirer en mairie
(si vous n'êtes pas connecté).

STATIONNEMENT GÊNANT, PROPRETÉ…

"L'intelligence" de certains coûte à tous

Malgré de nombreux rappels le stationnement hors cases perdure rue du milieu ainsi qu'à l'angle rue du château. Le chauffeur de la benne prend des risques en effectuant des manœuvres hasardeuses et des marches arrière hautement dangereuses et prochainement, dans la même situation, il ne s'engagera plus dans la rue aussi les bacs ne seront pas vidés. Faut-il en venir à la répression ? Dans l'immédiat, le garde-champêtre passera pour avertir et/ou verbaliser les contrevenants. Et les responsables de la collecte sont autorisés à appeler la gendarmerie.

Il en va du civisme des riverains et des personnes leur rendant visite, mais également de la protection des personnes et des biens car les secours ne peuvent pas plus manœuvrer dans ces rues étroites si les véhicules ne respectent pas les emplacements marqués au sol et spécialement étudiés pour laisser un passage suffisant aux véhicules prioritaires.

Merci de faire quelques mètres de plus pour préserver le bien vivre dans votre quartier.

STATIONNEMENT RENDANT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES COMPLIQUÉE, VOIRE IMPOSSIBLE.

DRÔLES DE DÉCOUVERTES DANS NOS RUES, DANS NOS CHAMPS : DES FRAIS ENGAGÉS POUR DES IMBÉCILLITÉS…

La planète ne nous appartient pas,
nous l'empruntons à nos enfants…

ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY

Échangeur

Le groupement d'entreprises COLAS-EUROVIA procédera aux **travaux de préparation (reprises localisés de bordures) entre la semaine 26 et 30 avec rétrécissement de chaussée et neutralisation de l'anneau du giratoire.**

Des fermetures sont prévues :

- Pour la réalisation des travaux de renouvellement/renforcement de la chaussée : nécessité de fermeture de nuit du 1er au 12 octobre 2018.
- Pour les travaux de démontage des joints de pont (fermeture 1 semaine de nuit avant les enrobés) et pour la remise en place des nouveaux joints (fermeture 1 semaine de nuit après les enrobés).

Échangeur A351 (ex-RD63) :

Exploitation :

- Date des travaux :
Fin juin pour les travaux préparatoires + semaines 40 et 41 pour la chaussée.
- Travaux de préparation réalisés de jour
- Travaux de chaussé réalisés de nuit (20h à 6h) en route barrée.

Nature des travaux :

Reprise structurelle de la chaussée (-26cm) avec mise en œuvre de 20 cm de GB et 6 cm de BBSG.

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

Journées du patrimoine/ expo des artistes du Fort

Comme partout en France c'est le moment de découvrir les merveilles qui nous entourent. À Wolfisheim ce rendez-vous sera l'occasion d'entrer pour de vrai... DANS le Fort ! Poussez les portes habituellement closes et partez à la découvertes des différents univers qu'il renferme.

Fleurissement 2018

VUE D'ENSEMBLE
1• Philippe Grosskost - 1 rue de l'Église
2• Famille Witt - 43 rue de la Mairie
3• Famille Richard - 2 rue Nelly Stulz
3• Famille Koehler - 15 rue des Jardins

FENÊTRES ET MUR
1• Famille Adloff - 46 rue des Vignes
2• Famille Goetz - 7 rue Charles Sutter
3• Famille Wund - 33 rue Charles Sutter
Encouragement : Famille Bombardier - 30 rue du Moulin
Encouragement : Famille Durst - 40 rue des Vignes

BALCONS ET TERRASSES
1• Famille Steinmetz - 30 petite rue des Seigneurs
2• Famille Menges - 14 rue des Près
3• Famille Lecomte - 19 rue Léo Schnug
Encouragement - Famille Knaub - 15 rue Léo Schnug

APPARTEMENTS
1• Famille Berthet - 30A rue du Moulin
1• Famille Rednack - 8 rue des Celtes
3• Famille Bauer - 6 rue des Celtes

Pêche électrique

La commune de Wolfisheim n'a de cesse d'agir pour la protection de l'environnement sur son ban communal : zone de protection de la bruche, plantation de vergers, passage au zéro pesticide….
C'est dans ce cadre que cette dernière a sollicité une pêche électrique afin d'étudier la diversité des espèces présentes dans le Muhlbach de Wolfisheim.
Connaître précisément l'activité biologique de ce cours d'eau permettra à la commune de défendre son entretien et sa protection auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels comme le département qui est propriétaire du canal de la Bruche dont provient l'eau du Muhlbach et l'Eurométropole de Strasbourg compétente en matière de gestion des cours d'eau sur son territoire.
Les premières réactions des spécialistes de la fédération de pêche sont plutôt positives. En effet, ces derniers étaient étonnés de la diversité des espèces de poissons présentes, confirmant ainsi la nécessité de protéger ce cours d'eau.
Les poissons légèrement étourdis sont tous retournés sain et sauf dans leur milieu naturel.

Tribune libre

L'article L 2121-27-1 du code des collectivités territoriales dispose que :
"Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur dudit conseil".
Le maire, en tant que directeur de la publication, n'est pas responsable du contenu de la tribune de l'opposition.
Ses responsabilités ne sont donc pas engagées lors de ces tribunes.

Tribune du groupe minoritaire :

" Communiqué des élus de la minorité : Les élus de la minorité ont décidé de s'exprimer par le biais de l'association Wolfisheim, un Projet pour l'Avenir (WPA) et de ses publications (blog, journal semestriel). "

Tribune du groupe majoritaire :

" Le groupe majoritaire a choisi de travailler pour la commune dans un esprit constructif.
"Il faut voir les choses telles qu'elles sont et non pas comme nous voulons qu'elles soient". "

Agenda

Il est rappelé que ces dates sont des prévisions ; merci de vous renseigner en mairie (tél. 03 88 78 14 19) pour toutes informations complémentaires.

Août

Mar. 28 — **Don du sang**
17h30-20h30
à Oberschaeffolsheim

Septembre

Dim. 9 — 6e édition de la **course du COW**
départ et arrivée au fort Kléber

we 15-16 — **Journées du patrimoine**
au fort Kléber

Mer. 19 — **Conférence kinésiologie**
salle du conseil
en mairie à 19h

Sam. 29 — Repair-Café - **"Jeter ? Pas question !"**
Préau de l'école élémentaire à 14h

LES 5 RÈGLES D'UN PIQUE-NIQUE RESPONSABLE, MEILLEUR POUR NOUS ET LA PLANÈTE :

RÈGLE N°1 : UN TRAJET "PROPRE".
Train, transport en commun, vélo, à pied...

RÈGLE N°2 : PRODUITS DE SAISON.
Détendez-vous en mangeant un repas sain, locavore...

RÈGLE N°3 : EN ÉVITANT LA VIANDE.
Variez avec des légumineuses et des noix dans vos salades. Testez les tartinades de lentilles, soja, ou houmous...

RÈGLE N°4 : ZÉRO DÉCHET
En avant bocaux, boîtes, gourdes et valisette de pique-nique !

RÈGLE N°5 : UN ENDROIT PROPRE,
peut-être même plus après votre passage qu'avant ! Emportez un sac ou mettre les déchets que vous croiserez pour les déposer dans une poubelle.

https://www.consoglobe.com/les-5-regles-dor-du-pique-nique-ecolo-cg/5

cré home 06 83 46 36 01 www.crehome.org

Préservons l'environnement

Déchèterie fixe
Rue de l'Abbé Lemire à Kœnigshoffen
du lundi au samedi de 8h à 19h
et le dimanche de 8h à 12h.

La collecte des encombrants

Collecte sur rendez-vous, contactez le : 03 88 43 62 95 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Déchèterie végétaux à Wolfisheim
sur le parking du centre sportif

Mercredi 8 août de 14h à 19h
Vendredi 14 sept. de 14h à 19h

Déchèterie mobile à Wolfisheim
sur le parking du centre sportif

Lundi 27 août de 11h à 19h
Mercredi 26 sept. de 11h à 19h

Si vous ne souhaitez pas conserver ou partager ce numéro, merci de penser à le recycler !

Ne pas jeter sur la voie publique.

Attention

À VOS STYLOS ET CLAVIERS
Un article, l'annonce d'un événement, un témoignage, une photo...
2 adresses : michel.wartel@estvideo.fr
et / ou m.stoquert@wolfisheim.fr

Wolfi Info N° 56

Adressez-nous votre demande avec fichiers Word (.doc) et photos en haute résolution (.jpg)
avant le lundi 24 septembre 2018.
Les articles parvenus après cette date seront publiés dans le bulletin municipal n°51.

Mairie de Wolfisheim — Nouveaux horaires

19 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim - Tél. 03 88 78 14 19 - www.wolfisheim.fr
Lundi, mardi : 14h à 17h30 - Mercredi : 8h à 12h, 14h à 19h
Jeudi : 14h à 17h30 - Vendredi : 8h30 à 12h, 14h à 17h30 - Samedi : Fermé.

Le standard téléphonique est fermé également sur les plages de fermeture de la mairie.
Cependant le personnel mairie travaille normalement et vous pouvez le joindre sur leurs lignes fixes.
Si vous voulez accéder à la mairie, signalez-vous en utilisant la sonnette à la porte d'entrée.

wolfisheim.fr